

Textes des discours

Conseillère nationale Regine Sauter

Seule la version orale fait foi.

Mesdames et Messieurs les représentants des médias,
Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue à la conférence de presse et vous remercie de votre intérêt.

Le 9 juin, le peuple se prononcera sur les initiatives sur les primes et le frein aux coûts. Ces initiatives répondent à des préoccupations réelles, mais proposent de mauvais remèdes et manquent leur cible.

J'ai aujourd'hui le plaisir d'être accompagnée par la conseillère nationale Melanie Mettler et le conseiller national Thomas Bläsi pour vous exposer les raisons de notre opposition à ces deux initiatives sur la santé.

L'initiative sur les primes de la gauche veut que personne ne doive consacrer plus de 10 % de son revenu disponible aux primes d'assurance obligatoire des soins.

La part qui dépasse ce seuil serait couverte par la Confédération et les cantons par le biais de réductions de primes. Concrètement, la Confédération devrait prendre en charge les deux tiers au moins des coûts, le reste étant financé par les cantons.

Les coûts de l'initiative sur les primes sont exorbitants : à partir de 2030, dans le pire des cas - le scénario maximal de la Confédération -, les coûts supplémentaires pourraient atteindre jusqu'à environ 12 milliards de francs par an. C'est plus de deux fois les coûts liés au financement de la 13e rente AVS.

Pour financer ces dépenses supplémentaires, il faudrait augmenter la TVA et la facture pourrait atteindre 1200 francs supplémentaires par an pour un ménage moyen. Une fois de plus, c'est la classe moyenne qui devrait payer la facture. L'initiative sur les primes est un projet purement redistributif qui ne profite qu'à une minorité.

L'initiative crée en outre de mauvaises incitations. Les cantons les plus économes reçoivent moins de subventions fédérales que les cantons dont les coûts de la santé sont plus élevés. L'initiative ne crée donc aucune incitation à contribuer à la maîtrise des coûts de la santé. Car cela irait également de pair avec des subventions fédérales moins élevées.

L'initiative sur le frein aux coûts nous donne également des maux de tête.

Si les coûts de la santé augmentent chaque année de 20% de plus que les salaires, le Conseil fédéral et les cantons doivent prendre des mesures concrètes avec des effets dès l'année suivante. L'initiative ne précise pas comment cela devrait se faire concrètement.

Mais au final, cela signifie - ne nous faisons pas d'illusions - que les prestations de santé seront rationnées. C'est d'ailleurs aussi l'avis du Conseil fédéral.

Le mécanisme de frein aux coûts est absurde: la décision d'un traitement médical ne peut être prise que par un médecin ou un autre professionnel de la santé, mais certainement pas par des théoriciens quelconques. Avec cette initiative, nous risquons d'avoir une médecine à deux vitesses.

Le Conseil fédéral et le Parlement rejettent les deux initiatives sur la santé. Les PME et l'économie également. Une augmentation des taxes ou des impôts signifie une charge supplémentaire pour les entreprises et, en fin de compte, une détérioration des conditions d'implantation.

Les inquiétudes concernant l'augmentation des primes d'assurance maladie doivent toutefois être prises au sérieux. C'est pourquoi le Parlement a opposé un contre-projet ciblé à chacune des deux initiatives. Le contre-projet à l'initiative sur les primes oblige les cantons à verser une contribution minimale au financement de la réduction des primes.

Les cantons doivent en outre fixer la part maximale que la prime peut représenter par rapport au revenu disponible des assurés domiciliés dans leur canton. Le contre-projet prévoit un allègement d'environ 360 millions de francs par an et respecte la répartition des compétences en vigueur dans notre pays. Il s'attaque aux coûts de la santé en incitant les cantons à prendre des mesures de réduction des coûts.

Le Conseil fédéral et les principaux acteurs de la politique de la santé s'accordent à dire que l'efficacité du système de santé suisse doit - et peut - être améliorée. Des mesures judicieuses peuvent effectivement avoir un effet de réduction des coûts.

Il s'agit par exemple de transférer systématiquement les traitements stationnaires vers le secteur ambulatoire. Pour cela, il faut éliminer les mauvaises incitations. C'est précisément l'objectif de l'EFAS. Le Parlement a décidé l'année dernière d'uniformiser le financement des prestations.

De bonnes alternatives sont donc sur la table.

En revanche, les initiatives soumises au vote le 9 juin prochain veulent prescrire à la population un médicament qui aura des effets secondaires dangereux.

C'est pourquoi nous disons non aux deux initiatives.

Un grand merci.

Conseiller national Thomas Bläsi

Seule la version orale fait foi.

Mesdames et Messieurs les représentants des médias,
Mesdames et Messieurs,

A mon tour de vous souhaiter également la bienvenue à la conférence de presse d'aujourd'hui.

Je concentrerai mon intervention sur l'initiative d'allégement des primes du parti socialiste. Elle est inappropriée pour relever les défis du système de santé. Et il y a plusieurs bonnes raisons à cela :

1. L'initiative ne **résout aucun problème**, elle ne fait que combattre les symptômes.
2. L'initiative entraîne des **coûts exorbitants** qui pèsent sur la classe moyenne.
3. L'initiative crée de **mauvaises incitations** et pénalise les payeurs de primes économes.
4. L'initiative foule aux pieds le **fédéralisme**.

Aujourd'hui, la Confédération et les cantons versent au total 5,5 milliards de francs par an pour l'allégement des primes. En 2020, la Confédération a contribué à hauteur de 2,9 milliards de francs, les cantons à hauteur de 2,6 milliards.

L'initiative fait exploser les subventions pour l'allégement des primes sans apporter aucune réponse à la hausse des primes. Elle ne fait donc que combattre les symptômes sans s'attaquer à la racine du problème. Elle se contente d'injecter davantage d'argent dans le système.

Le Conseil fédéral a calculé les coûts de ces fonds supplémentaires. Il prévoit jusqu'à environ 12 milliards de francs par an à partir de 2030. Les coûts pour la Confédération et les cantons augmenteront ainsi d'un quart.

Selon le texte de l'initiative, la Confédération devrait prendre en charge deux tiers des coûts supplémentaires. Mais qui va financer cela ?

Il n'est guère possible de financer une telle somme par une réduction de dépenses. Il faut donc des recettes supplémentaires. C'est également ce que dit le Conseil fédéral. Une augmentation massive de la TVA est donc inévitable et pèse sur l'ensemble de la population - une mesure hautement antisociale.

Si la part de la Confédération est financée par la TVA, alors la TVA doit être augmentée jusqu'à 2,3 points de pourcentage. Le résultat serait une TVA de plus de 10 pour cent.

Un autre aspect à prendre en compte avec cette initiative: elle crée de mauvaises incitations. Elle fait disparaître la conscience des coûts chez les payeurs de primes et ne contribue en aucun cas à solliciter les soins médicaux avec circonspection.

Les allègements de primes actuels se basent sur le fédéralisme, cher à la Suisse. On part du principe que les cantons sont les mieux placés pour savoir quel allègement est nécessaire dans leur propre canton, pour leur population. Ils s'adaptent à la situation économique et à la structure de la population.

L'initiative du PS veut en finir avec ce principe. Elle foule aux pieds le fédéralisme. Les cantons passent à la caisse. En même temps, on leur retire toute responsabilité. Un tel centralisme ne convient pas à la Suisse. Les cantons doivent payer qu'ils le veuillent ou non.

Mesdames et Messieurs, en résumé:

L'initiative sur les primes ne résout aucun problème, engendre des coûts énormes, crée de mauvaises incitations et fait fi du fédéralisme.

C'est pourquoi nous disons non à l'initiative sur l'allègement des primes.

Ma collègue, la conseillère nationale Melanie Mettler va maintenant aborder l'initiative sur le frein aux coûts. Cette initiative est une expérience irresponsable. Elle lie nos soins de santé à l'évolution des salaires. Plus l'économie va mal, plus il faudrait économiser dans les soins de santé. A mon avis, une idée absurde.

Je passe donc la parole à Melanie Mettler pour vous présenter les arguments détaillés contre cette initiative.
Un grand merci de votre attention.

Conseillère nationale Melanie Mettler

Seule la version orale fait foi.

Mesdames et Messieurs les représentants des médias,
Mesdames et Messieurs,

A mon tour de vous souhaiter la bienvenue à la conférence de presse d'aujourd'hui.

L'initiative pour un frein aux coûts peut paraître séduisante au premier abord. Qui ne souhaiterait pas que les coûts du système de santé soient limités ? Mais il faut clairement reconnaître que cette initiative ferait plus de mal que de bien. Elle met en péril la qualité des soins de santé et compromet les besoins de tous.

La Suisse dispose d'un excellent système de santé. Il est l'un des meilleurs au monde. L'accès aux soins est garanti pour tous. Cela doit rester ainsi.

La limitation des dépenses de santé, concrètement liée ici à la croissance économique, entraînerait des coupes drastiques. Les hôpitaux, les établissements de soins et les autres prestataires de services de santé devraient réduire les prestations dont ils ont un urgent besoin. Cela pourrait avoir un impact négatif sur la qualité des soins et les délais d'attente. Nous ne pouvons tout simplement pas nous permettre de prendre de tels risques, en particulier dans une période comme celle-ci, où le système de santé est déjà fortement mis à contribution.

L'initiative sur les primes mène au même constat: oui, nous souhaitons tous un allègement de la charge financière que représentent les primes d'assurance maladie. Mais la solution proposée n'est pas viable, elle crée des incitations au mauvais endroit et ne résout pas notre problème réel de manque d'harmonisation.

Un frein aux coûts qui dépend entièrement de la conjoncture est une mauvaise idée: L'Allemagne a introduit ce soi disant budget global et a récemment décidé de renoncer à cette règle rigide. En raison de la manière dont il est conçu, les médecins ont souvent épuisé leur budget de traitement avant la fin du mois et n'ont donc plus traité de patients. Les malades ont dû attendre leur traitement.

L'initiative veut maintenant introduire un tel système de frein aux coûts en Suisse alors que l'Allemagne a fait de très mauvaises expériences.

Ce mécanisme est absurde. Lorsque la situation économique se dégrade, il faut traiter moins. C'est fatal. Les soins médicaux doivent être axés sur les besoins des patientes et des patients. Il est inacceptable que les personnes soient moins bien traitées en période de difficultés économiques.

Améliorer l'efficacité du système de santé et maîtriser les coûts oui - mais lier la santé à l'évolution économique est une erreur.

Nous devons trouver des solutions durables pour renforcer le système de santé tout en réduisant la charge financière des citoyens.

J'attache une grande importance à placer la qualité de vie de tous les patients au centre des préoccupations. Des soins de santé efficaces devraient être axés sur la prévention, offrir une qualité de traitement élevée et prendre en compte l'ensemble du processus de guérison. Cette approche recèle non seulement un potentiel d'économies considérable, mais permet également d'améliorer la qualité des soins.

Un autre point central est le remboursement en fonction de la qualité et non de la quantité. Le système actuel contient de nombreuses mauvaises incitations qui doivent être revues le plus vite possible. Un financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires ainsi qu'une révision de la structure tarifaire obsolète TARMEDEV sont urgents eux aussi.

Par ailleurs, nous soulignons depuis des années l'importance d'une planification régionale des soins, qui constitue un immense levier pour éliminer les doublons. La création de régions de santé permet d'améliorer la coordination intercantonale et d'augmenter l'efficacité des soins.

La numérisation joue également un rôle important dans l'amélioration de l'efficacité du système de santé. Un dossier électronique du patient permet une meilleure coordination entre les différents professionnels de la santé et réduit le risque d'erreurs.

Et il faut doter les professionnels de la santé des compétences décisionnelles nécessaires afin d'éviter les détours et les coûts qui en découlent, notamment dans le domaine des soins.

Finalement, il faut également une harmonisation de la réduction des primes et une coopération européenne renforcée en matière de sécurité des soins pour être en mesure de relever les défis dans le domaine de la santé.

Mesdames et Messieurs,

Notre exigence envers nous-mêmes doit être de développer des solutions globales qui ne tiennent pas seulement compte des coûts, mais qui améliorent aussi la qualité des soins et la qualité de vie de tous. Je fais ici explicitement référence aux partis qui ont eux-mêmes choisi le moyen d'une initiative populaire pour des préoccupations qu'ils peuvent également faire avancer en tant que partis gouvernementaux.

Je voudrais encore mentionner un point : le strict «frein aux coûts» conduit, en période de crise économique, à des mesures d'économie qui touchent également le personnel de santé. En 2021, 61% de la population a approuvé l'initiative sur les soins. L'initiative a pour objectif d'améliorer la situation dans le domaine des soins.

Mais comment l'initiative sur les soins peut-elle aller de pair avec le frein aux coûts ? Elle ne le peut pas - les deux initiatives ne sont pas compatibles.

L'initiative pour un frein aux coûts concerne donc très directement 230'000 collaborateurs et collaboratrices des hôpitaux.

Nous appelons les électrices et les électeurs à rejeter l'initiative pour un frein aux coûts et celle sur les primes. Nous devons agir de manière responsable et trouver des solutions qui répondent aux besoins de tous.

Nous vous remercions de votre intérêt.